

ASSOCIATION NOTRE DAME DE GARDES

Le 23 novembre 2022

Mairie de Gardes le Pontaroux

12 rue de la Davidie

16320 Gardes-le-Pontaroux

Tél : 05 45 64 91 78

Adresse du site internet de l'Association : <https://notredamedegardes.fr>

Adresse mail du secrétaire est : mdbouvier5348@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Gardes, présidée par Mme Catherine CHINOT, s'est tenue à la salle des fêtes de Gardes le Pontaroux, le vendredi 18 novembre 2022.

L'ordre du jour était le suivant :

- II - Mot d'accueil de la présidente
- III - Rapport moral
- IV - Rapport de la secrétaire
- V - Rapport financier du trésorier
- VI - Vote du rapport moral et du bilan financier
- VII - Questions diverses
- VIII - Appel à candidature
- IX - Election des nouveaux membres du conseil d'administration
- X - Élection du nouveau Bureau

PARTICIPANTS

11 – Bureau

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| • Mme Catherine CHINOT | Présidente |
| • M. Didier BROUILLET | Vice-président |
| • M. Frédéric DEBOISSY | Trésorier |
| • M. Jean-Yves MATUREL | Trésorier adjoint |
| • Mme Marie-Danièle BOUVIER | Secrétaire |

Mme Fany DANTON, ayant soutenu le bureau en tant que secrétaire adjointe pendant les mois écoulés, était également présente, aux côtés des membres du bureau.

12 – Membres de l'association présents (liste en annexe 1)

13– Procurations (liste en annexe 1)

II MOT D'ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE

Mme Catherine CHINOT a souhaité la bienvenue aux membres de l'association et les a remercié de leur présence pour cette deuxième Assemblée Générale de l'association Notre Dame de Gardes.

Un rappel : l'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 15 octobre 2019.

: Pas d'Assemblée Générale en 2020 pour raisons sanitaires.

: Première Assemblée Générale le 12 novembre 2021.

III RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

1 – REMERCIEMENTS

Tout d'abord, Mme CATHERINE CHINOT a exprimé ses remerciements aux membres du bureau de l'Association, en place depuis le 15 octobre 2019. En effet, grâce à leur engagement constant et à leur grande disponibilité, il s'est avéré possible de maintenir un certain rythme aux rencontres et aux réunions de travail menées à sa demande.

De plus, les membres du bureau ont été renforcés, en début d'année 2022, par Mme Fany DANTON, qui, sans appartenir officiellement au bureau, a ainsi apporté son expérience et son dynamisme en aidant et soutenant la présidente et la secrétaire de l'association. Qu'elle en soit également remerciée pour sa contribution essentielle au bon fonctionnement de l'association. A ce titre, Mme Catherine CHINOT proposera, au cours de cette assemblée générale, de l'accueillir officiellement au sein du bureau de l'Association.

2 – VIE DE L'ASSOCIATION

En préambule, Mme Catherine CHINOT a rappelé le but de l'association tel qu'il a été défini lors de l'assemblée générale constitutive du 15 octobre 2019.

Cette association culturelle, historique et scientifique à but non lucratif, a pour objet :

- la sauvegarde de l'église Notre Dame de Gardes intérieur et extérieur,
- l'organisation d'animations culturelles,
- la continuité des travaux engagés par la mairie*,
- l'électrification du site,
- la mise en lumière des fresques.

« Une convention sera établie avec la mairie afin de préciser l'action de l'association par rapport aux travaux engagés par la mairie »

2/1 Bilan des réalisations 2022

- ♦ Relance des cotisations auprès des adhérents, le 1^{er} janvier.
- ♦ Réflexion sur l'aménagement de la pointe du terrain, côté sud-est de l'église.
- ♦ Réalisation du panneau d'information sur l'historique de l'église qui sera exposé sur cette pointe de terrain, lorsqu'il sera aménagé.
- ♦ Annulation du concert du 18 décembre 2021 pour raisons sanitaires (covid) des MULTICOLORES de TORSAC.
- ♦ Visites guidées en nocturne de l'église (extérieur puis intérieur) à la torche par le guide Sylvio PIANEZZOLA, les 27 juillet et 17 août.
- ♦ Concert en duo le 04 août : Christophe MEGE et Mona, sa fille.

- ♦ Présentation de l'association à la messe du 15 août puis à la sortie, sur le parvis : apéritif du maire et ventes par l'association de pâtisseries et melons.
- ♦ Participation aux journées du patrimoine les 17 et 18 septembre. Exposition des lithographies de Pierre LE COLAS.

. 2/2 Projets et perspectives fin 2022 et année 2023

- ♦ Végétalisation de la prairie (triangle côté est, sud-est de l'église).
- ♦ Décoration de l'église pour Noël (achat de santons pour réaliser la crèche).
- ♦ Chorale (chants esprit de Noël) par les MULTICOLORES de TORSAC, le vendredi 16 décembre à 20h30. Rémunération au chapeau.
- ♦ Concert de musique Baroque en mai
- ♦ Chorale de la Grande Métairie le samedi 24 juin 2023
- ♦ Chorale des Pays-Bas en juillet
- ♦ Concert, Trio familiale de Christophe MEEGE en août.
- ♦ Présentation de l'association à la messe du mardi 15 août, apéritif du maire et vente de gâteaux et melons.
- ♦ Participation aux journées du patrimoine les samedi 16 et dimanche 17 septembre sur le thème des chevaux.

Mme Catherine CHINOT a conclu le rapport moral en précisant qu'elle compte sur la participation active de tous les membres de l'association pour mener à bien les activités prévues en 2023. Concernant l'exposition des journées du patrimoine dont le thème sera celui des chevaux avec une exposition des photos du photographe M. Franck SIMON sur le thème : « la force tranquille ».

A ce sujet Madame la présidente a évoqué les réticences émises par certains membres de l'association. Elle a rencontré l'évêque, Monseigneur GOSSELIN, cet été, qui a donné son accord sur le principe de la présence des chevaux dans l'église.

IV RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Mme Marie-Danièle BOUVIER, est intervenue pour présenter le bilan des adhésions 2021-2022.

Années civiles	Total des cartes attribuées avant les nouvelles adhésions	Nombre de membres à jour de leur cotisation	Nouvelles adhésions	TOTAL des cartes à jour/ Nombre de cartes éditées
2020			71	71/71
2021	71	59/71	18	77 /89
2022	89	68/89	11	79/100
2023	100			

Une adhésion se fait à l'année avec l'attribution, la première année, d'une carte numérotée qui vous donne le statut de membre.

Cette carte avec son numéro est unique et définitive.

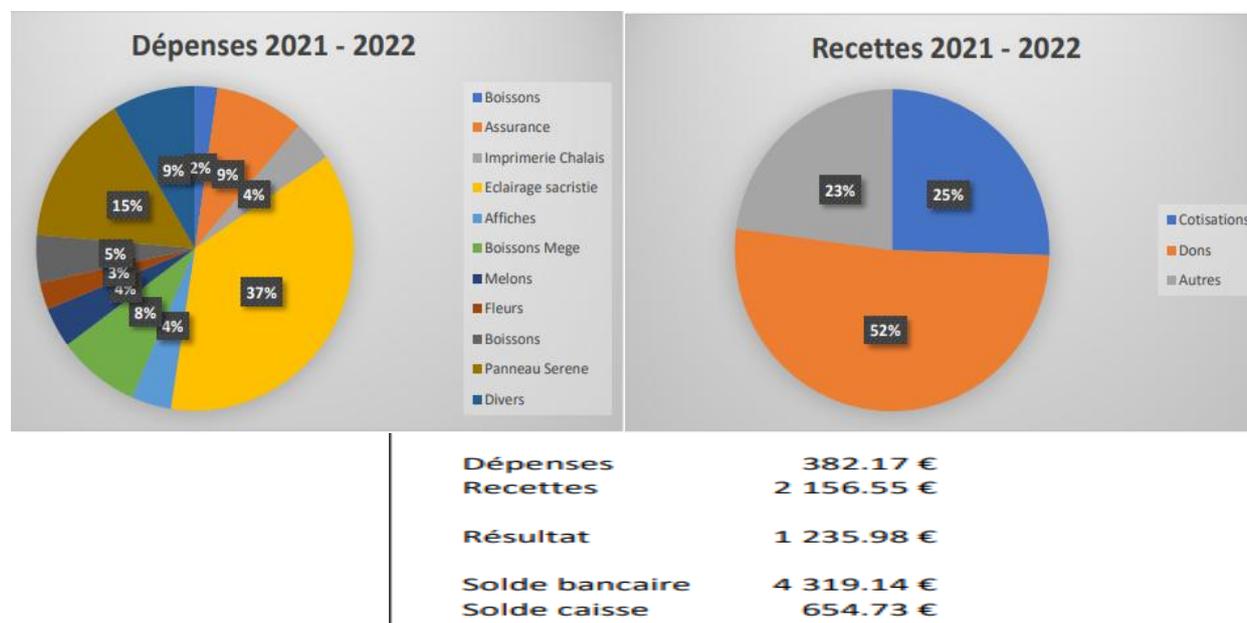
L'adhésion à cette carte est renouvelable tous les ans.

Le membre dont la cotisation est en souffrance depuis 3 ans, perd sa carte (décision prise en conseil d'administration).

La carte avec son numéro est alors attribuée à un nouvel adhérent.

V - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Frédéric DEBOISSY, trésorier de l'association, est intervenu pour présenter le bilan financier 2021-2022 et présenter le point du compte de l'association au 18 novembre 2022.



Le trésorier, Frédéric DEBOISSY remercie les donateurs et rappelle qu'il émet des reçus fiscaux pour tous ceux qui le souhaitent.

VI VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU BILAN FINANCIER

Le contenu du rapport moral et du bilan financier, portés à la connaissance des membres présents à l'assemblée générale, a été voté à l'unanimité (cependant la secrétaire déplore le manque de lisibilité du document financier, projeté sur l'écran. Est-ce un problème technique ?). Frédéric DEBOISSY se promet de rectifier la présentation des comptes.

VII QUESTIONS DIVERSES : Pas de questions essentielles posées par l'assemblée !

Christine BROUILLET, membre de l'association, nous fait part d'une jeune infographiste à BLANZAGUET qui fait du très beau travail : Oréli ROUSSEAU

VIII APPEL A CANDIDATURE

1-Pour le C.A.

A la demande de Mme Catherine CHINOT, M. Didier BROUILLET, vice-président, est intervenu pour procéder à l'appel à candidature au conseil d'administration de l'association. Actuellement 13/15 membres officiels. Il nous manque 2 personnes.

En préambule, selon les statuts votés le 15 octobre 2019, il est précisé que l'association est dirigée par un conseil de 15 membres, choisis parmi les membres de l'association, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles deux fois.

Au terme de cette l'assemblée générale 13 sièges sont pourvus.

2- Pour le BUREAU :

- ♦ Démissionnaire: Monsieur Didier BROUILLET Vice Président

Mme Fany DANTON ayant été invitée à faire acte de candidature, rejoint le bureau, en tant que vice-présidente et maintien son aide à la secrétaire.

IX REELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'unanimité, l'assemblée a voté pour les membres du conseil d'administration, déjà en poste. La composition du conseil d'administration est la suivante :

- Mme Nicole BONNET carte N°20
- Mme Marie-Danièle BOUVIER carte N°4
- M. Didier BROUILLET carte N°70
- Mme Catherine CHINOT carte N°7
- Mme Marie-Christine COUHIER CHAMPION carte N° 33
- Mme Fany DANTON carte N°1
- M. Frédéric DEBOISSY carte N°14
- M. Yves DESCHAMPS carte N°34
- M. Jean-Claude LEYMERIE carte N°51
- M. Armando MACHADO carte N°3
- M. Jean-Yves MATUREL carte N°65
- Mme Jacoba VOS carte N°66
- M. Reinder VOS carte N°67

X ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Après délibération du conseil d'administration, la composition du nouveau bureau est la suivante :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| • Présidente | Mme Catherine CHINOT |
| • Vice-présidente | Mme Fany DANTON |
| • Trésorier | M. Frédéric DEBOISSY |
| • Trésorier adjoint | M. Jean-Yves MATUREL |
| • Secrétaire | Mme Marie-Danièle BOUVIER |
| • Secrétaire adjoint | Non honoré |

CLOTURE DE L'AG

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Catherine CHINOT a levé la séance après avoir remercié les membres présents pour leur participation aux débats. Elle les a invités à participer au pot de l'amitié.

Mme Catherine CHINOT
Présidente de l'association Notre Dame de Gardes

ANNEXE 1

Du PV de l'AG de l'ASSOCIATION NOTRE DAME DE GARDES

18 novembre 2022

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

- ANGELETTI-VERDON Michèle carte N° 9
 - BONNET Nicole carte N°20
 - BONNET Pierre carte N°52
 - BOUVIER Marie-Danièle carte N°4
 - BROUILLET Didier carte N°70
 - BROUILLET Christine N°71
 - CHINOT Catherine carte N°7
 - DANTON Fany carte N°1
 - DEBOISSY Frédéric carte N°14
 - GOREAU Nadine carte N°47
 - LEYMERIE Jean-Claude carte N°51
 - MATUREL Annick carte N°65 (prévoir une nouvelle carte pour Annick ou Jean-Yves en 2023).
 - MATUREL Jean-Yves carte N°65
 - MULLER Marie-José carte N°15
 - MULLER Jean-Jacques carte N°91
- Venu signer mais pas resté : M. BLOIS Jacques carte N°68
Prévoir une nouvelle carte pour madame BLOIS qui a réglé une cotisation en 2022 sur la carte de son mari.

Total : 15 participants

POUVOIRS VALIDÉS

- MACHADO Armando carte N°3
- IHRY Robert carte N°6
- GOUGUET Jean carte N°80
- HILLAIRET Janine carte N°82
- MONTREDON Georges carte N°86

5 pouvoirs validés